

Contrat engagement solidaire 2024-2025 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

Légumineuses
Céréales

PRO DUC TEU R	Entre EARL du Bois Regnault Corinne, René et Léo GODEAU Bois Regnault – 91150 Etampes dit « le producteur »	PA RTA GE
----------------------------------	--	--------------------------

ABO NNÉ (E)	Et Nom et Prénom Adresse Téléphone Adresse mél dit "l'abonné(e)"	PAI EM ENT S
----------------------------	--	---------------------------------

OBJ ET ET EXP OSÉ DU CON TRA T	<p>Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir la production de céréales et légumineuses de la famille GODEAU.</p> <p>Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée".</p> <p>L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation de l'année civile en cours. PREFINANCER la production, PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité), ASSUMER les imprévus liés à la production, ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.</p> <p>LE PRODUCTEUR partenaire LIVRER DES PRODUITS de qualité, ÊTRE PRÉSENT lors d'au moins une distribution, ADHÈRE au réseau AMAP, INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, ses difficultés, ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa production</p>	EN GA GE ME NT ET TAR IF
---	---	---

Vie Associative
Espace Sportif Louis Blériot
2 Avenue des Meuniers
91150 ETAMPES

Deux
jeudis
dans
l'année

Premier partage : 10/10/2024
Demier partage : 13/02/2025

De 18h00 à
19h30

Le prix payé sera celui des produits commandés dans le tableau ci-dessous.

Je m'abonne

Veuillez remplir le tableau ci-dessous (indiquez dans les cases le nombre de produits commandés) :

Je choisis (Cochez votre choix)

- 1 chèque du montant total des produits réservés sur la durée du contrat
- 2 chèques encaissés en octobre et février

(à l'ordre de : **FARI du Bois Regnault**)

	Banque – N° chèque	Montant	En caisse
1 ^{er}			oct 24
Paiement en deux fois :			
1 ^{er}			Oct 24
2 ^{ème}			Fév 25
	TOTAL		

	Pois Chiche	Pois Cassé	Haricot rouge	Haricot blanc	Haricot noir	Millet
Prix en euros (au kilo)	3,60	3,90	4,80	4,8	4,80	3,40
Quantité 10 octobre 2024						
Quantité 13 février 2025						
Quantité totale						
Prix (quantité totale x prix au kilo)						

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, le producteur et tous les membres de l'association

L'ABONNÉ(E) Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LE PRODUCTEUR Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

Aucun abonnement n'est possible sans
adhésion préalable à l'association



Légumineuses
Céréales

“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois
site web : lepanierdelatourpenchee.org
mél : panier.tourpenchee@gmail.com
facebook : www.facebook.com/Le-Panier-de-La-Tour-Penchée-AMAP-Etampes